

L'ACCUEILLANTE/PUÉRICULTRICE DE MON ENFANT A ÉTÉ TESTÉE POSITIVE AU COVID-19



Une personne positive au COVID-19 est déjà contagieuse **2 jours** avant l'apparition des symptômes. Votre enfant ayant des contacts étroits avec l'accueillante/puéricultrice, il est considéré comme contact à haut risque*.

Les enfants qui fréquentent la section/le milieu d'accueil sont placés en quarantaine et testés dès que possible.

Si le résultat du premier test est négatif, votre enfant peut fréquenter le milieu d'accueil. Un deuxième test au 7ème jour après le dernier contact avec l'accueillante/la puéricultrice reste nécessaire.

Si votre enfant a été infecté dans les 180 jours précédents le contact à haut risque :

- Il est dispensé de tests et d'une quarantaine si asymptomatique.
- Si il y a des symptômes, mêmes légers, il doit être testé.

Si votre enfant n'est pas testé il devra rester en quarantaine durant 10 jours.

Dans le cas de clusters, la stratégie de test/quarantaine peut être adaptée.

- La date de retour des enfants :
 - Selon la date du dernier contact avec l'accueillante/puéricultrice et des résultats des tests effectués.
 - Selon l'état de santé de votre enfant. Si votre enfant développe des symptômes endéans les 14 jours qui suivent le dernier contact avec l'accueillante, prenez contact avec le médecin traitant de votre enfant.
- La date de réouverture d'un milieu d'accueil familial dépendra de la santé de l'accueillant(e), de celle de sa famille et des résultats des tests effectués.



Pendant 14 jours après le dernier contact, vous devez rester vigilants et **surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant**. Vous devez éviter les contacts avec les personnes vulnérables et groupes à risque.

*<https://covid-19.sciensano.be/fr/procedures/contacts-risque>